

Compte Rendu de la réunion du Conseil d'établissement

Date : Le lundi 23 novembre 2020

Heure : 18 h 30 en virtuel via la plateforme ZOOM

<https://csdm.zoom.us/join/501fu6tqTMqGdbz1SrhgQn54ozDXDn5-Oz->

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

MP Lauzon : ordre du jour adopté

2. Nomination d'un secrétaire

Secrétaire de séance : M. Bertrand How-Choong

3. Vérification du quorum (art. 61, LIP)

- Quorum atteint pour la séance
- Parent substitut : Mme Stéphanie Bilodeau en remplacement de Matthieu Duhaim
- Professeur substitut : M. Etienne Stasse en remplacement d'Élaine Caouette
- Représentante de la maison des Grands-Parents : Mme Francine Goyette

4. Mot de la présidente

Mme Lauzon : mise en contexte du CÉ et des règles à suivre. Le droit de parole durant les échanges est réservé aux membres du CÉ sauf lors de la Parole au public. Un rappel est fait quant aux procédures.

5. Mot de la direction

Remerciement du directeur à l'équipe-école.

6. Parole au public (art. 68, LIP)

- Mme Bodart exprime le questionnement des parents sur l'usage des écrans/films au sein de l'école et service de garde.
 - o Réponse du service de garde :
 - Seulement en fin de journée et pendant les journées pédagogiques.

- Certaines règles régissent le choix du film. Les films sont choisis par la commission scolaire et selon les âges.

- Mme Séguin demande un retour sur le découpage du territoire entre les écoles Hélène-Boullé et Saint Gérard.

7. Approbation du procès-verbal du CÉ du CÉ d'octobre 2020 (art. 69, LIP)

PV adopté avec les points suivants :

- Point 10.1 enlever '2'
- Point 16 comité aménagement cour d'école au lieu de comité cours d'école

8. Suivi au procès-verbal du dernier C.É. (septembre 2020)

8.1 Communication concernant le découpage du territoire

- Mme Lauzon demande si la communication envoyée par le CÉ est claire.
- M. Dussault évoque ses inquiétudes sur le fait que cette communication puisse créer de faux espoirs aux parents touchés par le découpage.
- Mme Brunet a réitéré que la communication ne tente pas de créer de faux espoirs, mais vise seulement à avoir un portrait clair des familles impactées par le redécoupage.
- M. Stasse se questionne sur le mandat du CÉ par rapport au redécoupage du territoire et des impacts sur les infrastructures qui impactent à la fois les élèves et les enseignants.
- Mme Lauzon répond que l'appui du CÉ reste purement symbolique aux parents concernés par le redécoupage.

M. Dussault demande une relecture de la communication.

- Mme Bilodeau et Mme Therrien pensent que le paragraphe #2 est trop compliqué et nécessite d'être mieux expliquée. Mme Lauzon s'engage à simplifier le paragraphe #2 avant d'envoyer aux 50 familles concernées.
- M. Dussault s'engage à fournir la liste des 50 familles en statut 'territoire découpé'.

8.2 Plan d'urgence / plan de reconfinement, et soutien aux classes confinées pour cas de Covid-19.

- Le CE recommande de communiquer le plan d'action en avance aux parents dans le cas de Covid.
- M. Stasse affirme qu'il y a un plan d'urgence pour une fermeture de l'école complète, mais pas pour une fermeture de classe en particulier.
- Mme Therrien déplore un manque de formateur. La formation se base sur l'entraide entre professeurs et les webinaires.
- Mme Goyette évoque ses inquiétudes sur l'existence de tablettes pour soutenir les familles n'ayant pas accès à Internet.
 - o M. Dussault assure qu'il y a assez de tablettes : 40 tablettes et 150 postes informatiques (+/- récents). Aussi l'accommodement pourra se faire rapidement comme fait au printemps 2020.
- Le CÉ demande :
 - o Une communication 'courriel covid-19' avec le plan de fermeture de classe
 - o De refaire le compte des parents nécessitant une tablette/ordinateur/Internet LTE en cas de fermeture de classe.
 - o Vérifier que Teams fonctionne avec le matériel prêté.
- M. Stasse évoque le problème sanitaire avec une seule toilette par étage. La règle du 2m est difficile à respecter. Ceci pose des problèmes sur l'horaire des classes et des pressions supplémentaires sur les professeurs.
- Demande de la part des enseignants au CÉ :
 - o Les surveillances des récréations ne devraient pas être faites par les enseignants.
 - o Besoin de temps pour mieux se préparer.
 - o Revoir les attentes demandées aux professeurs pour rattraper les retards d'enseignements.

- Demande de professionnels de service pour des plans d'interventions.
 - Demande l'appui du CÉ dans la négociation de leur convention collective.
 - Demande de la part du service de garde au CÉ :
 - Manque de personnel.
 - Réponse de M. Dussault : 2 entrevues seront complétées dans les prochains jours afin de débiter fin novembre/début décembre.
- 8.3 Photo de groupe 2020-2021
- Le suivi a été fait. Aucun point supplémentaire.
9. Acte d'établissement et PTRDI
- PTRDI : Plan triennal de redressement des infrastructures
 - M. Dussault explique que le gymnase de l'école Hélène-Boullé a été choisi pour être mis à niveau dans les 4 prochaines années.
 - M. Dussault s'engage à envoyer les documents du PTRDI au préalable pour le prochain CÉ.
10. Organisation des journées pédagogiques à venir au SDG
- Le service de garde demande si les journées pédagogiques de janvier et mars peuvent être conservées, une journée interne à l'école en thématique sans sortie.
 - La raison : les coûts de sorties sont de plus 40\$ chacune.
 - Les sorties au parc Jarry seront à évaluer par le service de garde.
11. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves
- Décision de Mme Lauzon : ce point est reporté en janvier 2021
12. Suivi du projet éducatif
- Suivi sera repris par M. Dussault pour le prochain CÉ
13. Présentation du membre représentant de la communauté
- Mme Goyette de la maison des Grands-Parents

13.1 Mot du membre représentant de la communauté

- Mme Goyette de la maison des Grands-Parents évoque :
 - o L'aide aux devoirs continue par Internet.
 - o Un projet de correspondance avec les élèves à distance.
 - o La maison des Grands-Parents promeut la vente de vêtements pour enfants pour aider la communauté. Mme Goyette demande si l'école peut aider cette initiative en suscitant le don de vêtements pour tous âges et tous types de vêtements (surtout les manteaux et vêtements d'hiver), via l'infolettre Hélène-Boullé.
 - M. Dussault invite Mme Goyette à communiquer quel est le message à inclure dans l'infolettre du 1^{er} décembre.

14. Mot du représentant des parents délégués au comité de parents CSDM

- Aucun point.

15. Mot des représentants du personnel enseignant

- Mme Therrien : Lecture de la lettre en lien avec la négociation de la convention collective.
 1. Mme Lauzon demande un vote pour savoir si le CÉ doit voter l'appui du CÉ aux enseignants: OUI, 80% pour voter.
 2. 2^e vote : Êtes-vous favorable, non-défavorable ou abstention pour l'appui des revendications des enseignants? Sur 10 réponses, En faveur : 60%. Abstention 40%
- M. Stasse : Les critères de formation des groupes de classe sont établis en consultation partenariat par les enseignants et adopté par la direction.
 1. Demande au CÉ: Est-ce que le CÉ peut communiquer cette information aux parents?

2. M. Dussault : certains critères au niveau humain (intimidation...) doivent toutefois être pris en considération. Certains sont à amener à la direction qui se porte garant de le traiter en toute transparence avec le corps enseignant.
16. Mot de la représentante du personnel du service de garde
 - Prochaine pédagogique: 7 décembre afin de promouvoir le passage au numérique.
17. Mot de la représentante de l'OPP
Mme Woodford :
 - OPP a installé des lumières dans la petite cour
 - OPP va aider au triage des lettres au Père-Noël
18. Varia
Mme Bilodeau
 - Présentation du comité passage à l'école
 - Dans le contexte Covid, comment peut-on promouvoir les activités du passage de l'école afin de faciliter la vie des familles dans ces situations ?
 - Mme Bilodeau va faire un suivi avec M. Dussault pour explorer des avenues possibles
19. Levée de l'assemblée
 - Prochaine réunion du 14 décembre avec un agenda allégé.
 - Assemblée levée à 21h30.

Mari-Lou Lepage.
[Signature]